

HALTE AU MASSACRE, CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ! NON A L'ANTISÉMISTISME, NON A L'ISLAMOPHOBIE, NON A TOUS LES RACISMES ! POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE !

Le gouvernement israélien a lancé une opération meurtrière contre la population palestinienne de Gaza. Près de la moitié des habitations ont été détruites. Les hôpitaux, les écoles sont visés. Un véritable effondrement humanitaire est en cours. Une partie de la population est contrainte à un déplacement forcé. Des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants périssent sous les bombes. C'est un massacre de masse. Ce sont des crimes de guerre et nous les condamnons fermement.

En Cisjordanie occupée, l'armée et les colons se livrent à de nouvelles exactions contre la population palestinienne. Les crimes de guerre du Hamas du 7 octobre ne les justifient en rien. Nous les condamnons fermement.

B. Netanyahu et les autres responsables devront en répondre devant la Cour Pénale Internationale. Rien n'a été fait depuis trois semaines pour stopper l'engrenage des tueries ! Pire, le gouvernement Français interdit des manifestations en soutien aux droits des palestiniens.

La lâcheté et la complicité diplomatiques de certains pays ont donné un blanc-seing au gouvernement d'extrême-droite de B. Netanyahu.

Il est encore temps d'agir. La résolution de l'ONU appelant à une trêve humanitaire, votée par la France, est un point d'appui. La France doit maintenant concrétiser son vote en faisant pression sur le gouvernement de l'État d'Israël pour que la résolution soit mise en application.

Nous exigeons :

- Un cessez-le-feu immédiat avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population et le retrait de l'armée israélienne de Gaza.
- La libération des otages et des prisonniers politiques.
- La mise en place d'un corridor humanitaire permanent.
- La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.
- La levée du blocus de Gaza en place depuis 2007.
- Une initiative diplomatique de la France pour une paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU, en particulier la résolution n° 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de 1967, exigeant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés.
- La reconnaissance du droit du peuple Palestinien à l'auto-détermination.
- Des sanctions contre l'État d'Israël
- Un embargo sur les ventes d'armes
- Arrêt des importations de produits en provenance d'Israël

Les organisations ci-après – ATTAC 45, Collectif BDS (MAN, OLP, PALESTINE 45, UJFP, SOLIDAIRE 45), Mouvement de la paix, LDH, Collectif antifasciste Orléanais 45, CGT Loiret, FSU Loiret, Solidaires Loiret, PCF 45, NPA 45, GENERATION S 45, LFI 45, UCL 45, Les écologistes Loiret Ouest appellent à une manifestation

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 A 17H00, PLACE DE GAULLE A ORLÉANS

<https://t.me/ActionPalestineOrleans>